

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

RS VIVO Denture Flex pink transparent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	DETAX GmbH	
Rue:	Carl-Zeiss-Straße 4	
Lieu:	D-76275 Ettlingen	
Téléphone:	+49 7243/510-0	Téléfax: +49 7243/510-100
E-mail:	post@detax.com	
Internet:	www.detax.com	
Service responsable:	This number is only obtainable during office hours (Monday - Thursday 8.00 a.m. - 5.00 p.m., Friday 8.00 a.m. - 4.00 p.m.)	

Importer/Distributor

Société:	Rapid Shape GmbH	
Rue:	Römerstraße 21	
Lieu:	D-71296 Heimsheim	
Téléphone:	+49 (0) 7033/309878-0	Téléfax: +49 (0) 7033/309878-40
E-mail:	info@rapidshape.de	
Internet:	http://rapidshape.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +1-800-424-9300 (CHEMTREC worldwide)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317
STOT SE 3; H335
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

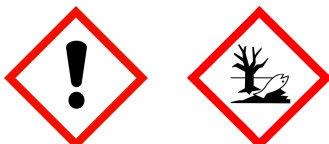
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diylbisméthacrylate
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle
(octahydro-4,7-méthano-1H-indényl)méthylacrylate
Hydroxy propyl méthacrylate
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyl)

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 2 de 13

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations/prescriptions nationales et locales relatives à l'élimination.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
72869-86-4	7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diylbisméthacrylate			40 - < 60 %
	276-957-5		01-2120751202-68	
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H317 H411			
7534-94-3	Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle			5 - < 20 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H335 H412			
127823-21-6	(octahydro-4,7-méthano-1H-indényl)méthylacrylate			5 - < 20 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H335 H411			
27813-02-1	Hydroxy propyl methacrylate			5 - < 20 %
	248-666-3		01-2119490226-37	
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H319 H317			
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle			0,1 - < 5 %
	212-782-2	607-124-00-X	01-2119490169-29	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317			
84434-11-7	phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyl)			0,1 - < 5 %
	282-810-6		01-2119987994-10	
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H317 H411			
68909-20-6	Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)- produits d'hydrolyse avec silice			0,1 - < 5 %
	272-697-1			
	STOT RE 2; H373			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
72869-86-4	276-957-5	7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diylbisméthacrylate	40 - < 60 %
		dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
7534-94-3		Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	5 - < 20 %
		dermique: DL50 = >3000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg	
127823-21-6		(octahydro-4,7-méthano-1H-indényl)méthylacrylate	5 - < 20 %
		par voie orale: DL50 = 2000 mg/kg	
27813-02-1	248-666-3	Hydroxy propyl methacrylate	5 - < 20 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg	
868-77-9	212-782-2	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	0,1 - < 5 %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5564 mg/kg	
84434-11-7	282-810-6	phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyl)	0,1 - < 5 %
		dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 4 de 13

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 5 de 13

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	209 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	>93 °C
Température d'auto-inflammation:	355 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 6 de 13

Hydrosolubilité:

La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

non déterminé

Pression de vapeur:

0,11 hPa

(à 20 °C)

Densité:

non déterminé

Densité de vapeur relative:

non déterminé

Caractéristiques des particules:

non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 7 de 13

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
72869-86-4	7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diylbisméthacrylate				
	orale	DL50 mg/kg >5000	Rat	OECD 401	
	cutanée	DL50 mg/kg >2000	Rat	OECD 402	
7534-94-3	Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle				
	orale	DL50 mg/kg >2000	Rat	MSDS	
	cutanée	DL50 mg/kg >3000	Lapin	MSDS	
127823-21-6	(octahydro-4,7-méthano-1H-indényl)méthylacrylate				
	orale	DL50 mg/kg 2000	Rat		OCDE 423
27813-02-1	Hydroxy propyl methacrylate				
	orale	DL50 mg/kg >2000	Rat	OCDE 401	
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin		
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle				
	orale	DL50 mg/kg 5564	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin		
84434-11-7	phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyl)				
	orale	DL50 mg/kg >5000	Rat		OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg >2000	Rat		

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diylbisméthacrylate; (octahydro-4,7-méthano-1H-indényl)méthylacrylate; Hydroxy propyl methacrylate; méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyl))

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 8 de 13

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
72869-86-4	7,7,9(ou 7,9,9)-triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahecadécane-1,16-diylbisméthacrylate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	10,1	96 h		OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,21	72 h		OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>1,2	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 202
7534-94-3	Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,79	96 h		MSDS OECD 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>2,57	48 h	Daphnia magna	MSDS OECD 202
127823-21-6	(octahydro-4,7-méthano-1H-indényl)méthylacrylate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1,8 mg/l	96 h	Danio rerio	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1,15	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2,64	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
27813-02-1	Hydroxy propyl methacrylate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	493 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>97,2	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	380 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h	Oryzias latipes	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	836 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	380 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202
84434-11-7	phosphinate d'éthylphényle (2,4,6-triméthylbenzoyl)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,89	96 h	Danio rerio	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 9 de 13

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
127823-21-6	(octahydro-4,7-méthano-1H-indényl)méthylacrylate			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	11,8%	28	
	Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			
27813-02-1	Hydroxy propyl methacrylate			
	OECD	94%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle			
		92-100%	14	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
72869-86-4	7,7,9(ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxa-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diylbisméthacrylate	3,39
27813-02-1	Hydroxy propyl methacrylate	0,97

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 10 de 13

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9

Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

-

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9

Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9

Dispositions spéciales:

274 335 969

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9

Dispositions spéciales:

A97 A158 A197 A215

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y964

Quantité exceptée:

E1

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 11 de 13

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	964
IATA-Quantité maximale (cargo):	450 L

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

E2 Danger pour l'environnement aquatique

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Information supplémentaire

Group Standards: HSR002558

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent

Date de révision: 05.11.2025

Code du produit: 2226

Page 12 de 13

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organization
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
SVHC: Substance of Very High Concern
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).
Skin Irrit: Irritation cutanée
Eye Irrit: Irritation oculaire
Skin Sens: Sensibilisation cutanée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

RS VIVO Denture Flex pink transparent		
Date de révision: 05.11.2025	Code du produit: 2226	Page 13 de 13

- H335

Peut irriter les voies respiratoires.
- H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Gewerblich	-	-	-	-	-	-	-	2

- LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnemen

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)